



Monsieur H-P Guilbert  
PDG du Groupe Dauphiné Libéré

Veurey le 5 septembre 2003

Monsieur le Président

Par la présente, nous vous confirmons notre participation aux réunions de négociations sur l'évolution des grilles de salaire, selon le planning que vous nous avez fait parvenir et que nous trouvons particulièrement distendu.

Néanmoins, nous tenons à vous rappeler que sur l'ensemble des évolutions concernant la modernisation du groupe Dauphiné Libéré et conformément au Code du Travail, tout document relatif à une modification des conditions de travail ou sa mise en place, doit préalablement et impérativement être présenté au Comité d'Entreprise et au C.H.S.C.T. , faute de quoi il y aura entrave au fonctionnement de ces institutions.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Daniel Cappadoro  
Secrétaire Général  
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Copie : M. Boutonnet, Inspecteur du Travail  
Secrétaire CE et CHSCT de PSE  
Secrétaire CE et CHSCT d'AGI  
Secrétaire CE et CHSCT Publiprint  
Affichage